

Informations de base

2020/2943(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Date à laquelle l'obligation de compensation prend effet pour certains types de contrats

Complétant [2010/0250\(COD\)](#)

Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

2.50.10 Surveillance financière

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux

Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Événements clés

Date	Événement	Référence	Résumé
21/12/2020	Publication du document de base non-législatif	C(2020)09148	
21/12/2020	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
20/01/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
25/01/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
09/02/2021	Décision du Parlement	T9-0037/2021	

Informations techniques

Référence de la procédure	2020/2943(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2010/0250(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 0114-p6
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/9/04984

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Recommandation de non-objection à l'acte délégué avant expiration du délai		B9-0097/2021	27/01/2021	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0037/2021	09/02/2021	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2020)09148	21/12/2020	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	